

## **Règlement du concours Lulu Castagnette**

### **1. Objet du concours**

Lulu Expansion, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège social est situé 35, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 433 971 587 organise un concours gratuit et sans obligation d'achat, accessible sur le site internet [www.lulucastagnette-concours.com](http://www.lulucastagnette-concours.com), ci-après le Site, dont l'objet est la notation et le vote de vidéos diffusées sur le Site.

Lulu Expansion est désignée ci-après Lulu Castagnette.

### **2. Modalités de participation**

#### **2.1.**

Pour participer au concours, les participants doivent :

- Créer un compte utilisateur du Site après avoir renseigné les informations requises et accepté les conditions d'utilisation du Site.
- Voter pour l'une ou plusieurs des vidéos mises en ligne par Lulu Castagnette sur le Site.

#### **2.2.**

La participation de mineurs se fait sous l'autorité et la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. En cas de participation de mineurs et notamment préalablement à la fourniture des dotations, Lulu Castagnette sera en droit d'exiger la communication d'une autorisation écrite signée du représentant autorisant la participation du mineur concerné au concours.

#### **2.3.**

La participation au concours est ouverte à toute personne physique, quel que soit l'âge et le pays d'origine, à l'exclusion des salariés et représentants de Lulu Castagnette, ainsi que les membres de leur famille (ascendants, descendants, conjoints).

#### **2.4.**

Avant de participer au concours, les participants doivent lire ce règlement avec attention et en accepter les termes dans leur intégralité.

#### **2.5.**

Les participants s'engagent à respecter les dispositions du règlement et reconnaissent qu'en cas de violation d'une de ses dispositions, Lulu Castagnette aura la possibilité de considérer la participation et/ou la remise du prix comme nulle.

### **3. Dates de participation**

La participation au concours est ouverte du 10 juin 2009 au 10 août 2009.

### **4. Désignation des gagnants**

Trois (3) gagnants seront désignés à l'issue du concours et avant le 31 août 2009 par un tirage au sort effectué par un huissier de justice, parmi les participants ayant participé au vote des vidéos.

#### **4.1.**

Les gagnants seront avertis par Lulu Castagnette avant le 15 septembre 2009 par courriel à l'adresse renseignée lors de la création d'un compte utilisateur sur le Site. Par ailleurs, les noms des gagnants seront diffusés sur le Site.

Si un gagnant n'était pas joignable, ne répondait pas à l'email susmentionné dans un délai d'un mois à compter de l'envoi de l'email, Lulu Castagnette aura toute discrétion pour désigner un autre gagnant et lui attribuer le prix ou pour déclarer le prix non attribué.

### **5. Dotations**

#### **5.1.**

Les dotations suivantes seront remises aux gagnants par ordre de tirage au sort.

- 1er prix : un téléphone portable Lulu Castagnette et son kit accessoires d'une valeur totale de 129 €T.T.C.
- 2ème prix : un sac cabas Lulu Castagnette (40€) + une paire de lunettes solaires Lulu Castagnette (20€) + un parfum Lulu Rose 30ml (35€) pour une valeur totale de 95 €T.T.C.
- 3ème prix : un sac cabas Lulu Castagnette (40€) + une paire de lunettes solaires Lulu Castagnette (20€) pour une valeur totale de 60 €T.T.C.

#### **5.2.**

Les dotations seront adressées aux gagnants par envoi postal sécurisé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la désignation des gagnants.

Les lots ne pourront faire l'objet d'un remboursement en espèce, ni aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

Dans l'hypothèse où un lot reviendrait à Lulu Castagnette par voie postale pour quelque raison que ce soit non imputable à Lulu Castagnette, ou si un gagnant y renonçait, ce lot restera la propriété de Lulu Castagnette qui sera libre de le réattribuer ou non.

D'une manière générale, Lulu Castagnette décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir à un gagnant pendant la jouissance du lot. Lulu Castagnette se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction d'un gagnant concernant son lot.

Les photographies ou représentations graphiques présentant les lots ont exclusivement une fonction d'illustration et ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant contractuelles.

Lulu Castagnette ne saurait être tenue pour responsable si un ou plusieurs des lots proposés étaient indisponibles temporairement ou définitivement. Il serait alors proposé aux gagnants des lots de valeur équivalente. Lulu Castagnette n'assume aucune responsabilité en cas de retard, vol et/ou perte des lots acheminés par voie postale ou quant à leur état de livraison.

Lulu Castagnette ne saurait être tenue responsable dans le cas où les gagnants ne pourraient être contactés pour une raison indépendante de sa volonté.

### **6. Informatiques et libertés**

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données qui la concernent.

Pour toute demande il conviendra d'écrire à : Lulu Expansion, 35, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

Toute demande tendant à la suppression des données nominatives concernant le participant avant la sélection du gagnant, vaudra renonciation à la participation au concours.

#### **7. Autorisation d'utilisation des coordonnées des gagnants**

Les participants autorisent, s'ils sont désignés gagnants du concours, Lulu Castagnette à utiliser et reproduire à titre gracieux leurs noms, prénoms, ainsi que toute information renseignée au moment de la création d'un compte personnel sur le Site, à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques en relation avec le concours et/ou les activités de Lulu Castagnette – pour le monde entier et pendant toute une durée de dix (10) ans à compter de la fin du concours.

#### **8. Propriété intellectuelle Lulu Castagnette**

L'ensemble des marques, logos, œuvres de l'esprit, textes, icônes, noms de domaine, logiciels accessibles sur le Site sont la propriété intellectuelle exclusive de Lulu Castagnette ou du moins des œuvres pour lesquelles Lulu Castagnette a reçu l'autorisation expresse d'utilisation et de diffusion.

Les marque et logo "Lulu Castagnette" sont la propriété exclusive de Lulu Castagnette.

La participation au concours ne constitue en aucun cas une autorisation d'utiliser ou d'acquérir un droit de propriété sur les créations, marques, logos, inventions et droits de propriété intellectuelle de Lulu Castagnette ou accessibles sur le Site.

#### **9. Remboursements frais de participation**

Le concours est gratuit et sans obligation d'achat.

En l'état actuel des offres de service et de la technique, la plupart des fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion forfaitaire aux internautes. Dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général, il est expressément convenu que l'accès au Site ne pourra donner lieu à aucun remboursement puisque le fait pour le participant de se connecter au Site et de participer au concours ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Cependant, par exception aux stipulations qui précèdent, si la connexion n'est pas réalisée à partir d'un abonnement avec connexion forfaitaire, tel que défini ci-dessus, le remboursement du temps de connexion sera remboursé par Lulu Castagnette sur demande écrite sur la base forfaitaire de 9 minutes de connexion soit 0,66€ TTC sur demande écrite en joignant un RIB et en mentionnant l'identifiant et l'e-mail du participant, le jour et l'heure de la connexion à l'adresse du jeu.

La demande de remboursement doit être adressée par courrier postal sous enveloppe suffisamment affranchie, avant le 10 août 2009 (cachet de la poste faisant foi) à : Lulu Expansion, 35, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France.

Il ne sera effectué qu'un remboursement maximum par participant ou votant (même nom, même adresse postale et/ou même Relevé d'identité bancaire) pendant toute la durée du concours.

Lulu Castagnette ne sera tenue à aucun remboursement si la participation n'a pas été conforme au présent règlement ou si la demande n'a pas été faite dans les formes et délais indiqués ci-dessus.

## **10. Responsabilité**

Il est rappelé les caractéristiques et les limites du réseau internet en ce qui concerne la sécurité technique des échanges. Lulu Castagnette ne saurait être tenue responsable des dommages liés aux risques inhérents à toute connexion et toute transmission d'informations sur internet.

A ce titre, Lulu Castagnette ne saurait être responsable et décline toute responsabilité en cas de (i) difficultés de connexion au réseau internet, d'encombrement du réseau internet, de dysfonctionnement de la qualité de l'équipement des internautes, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le temps de connexion nécessaire à la participation; (ii) contamination par d'éventuels virus ou d'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site ; (iii) dommages survenant à tous biens, tels que notamment matériels informatique, utilisés par les participants à l'occasion de la participation au concours.

En participant à ce concours, chaque participant accepte et s'engage à supporter seul, et garantir totalement Lulu Castagnette, tous dommages ou pertes occasionnées ou subies par le participant du fait de la participation au concours ou du fait de la mise en possession du prix et de son utilisation, excepté les cas prévus par la loi applicable.

En cas de force majeure, Lulu Castagnette se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre, d'annuler le concours préalablement à la fin de la période de participation. Dans cette hypothèse, Lulu Castagnette s'engage à en avertir les participants dans les plus brefs délais, par une mention sur le Site.

## **11. Dépôt et disponibilité du règlement**

Le règlement du concours est déposé auprès de la SCP Montel-Simeone-Sigura-Simeone, huissiers de justice associés, 21 rue Bonnefoy, 13 006 Marseille. Il est disponible à la consultation sur le Site.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande avant la clôture du concours. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à Lulu Expansion, 35, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France. Le timbre de la demande de règlement est remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du concours, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).

## **12. Loi applicable et juridiction**

Les présentes règles de participation sont soumises au droit français.  
Tout différend sera soumis à la compétence du tribunal compétent du ressort de Paris.